us doute le texte dispose que cette bution s'effectuera e dans les con-ns déterminées par la loi de fi-ses. El aucune loi de finances n' otée sur ce point, cette carence n'af-millements Unitimética n'ellement. ullement l'obligation elle-même. rtient au Parlement de fixer le le fonctionnement du fonds com-

Ces sommes ne sont pas négligeables rar, d'après les statistiques des Régions ibérées, elles sont de l'ordre de un mil-

Il et crai que si ce milliard est employé comme le veut la loi, « au proût des ré-gions sinistrées », il peut permettre de faire face aux obligations dont nous parobscurités et le mystère qui entouraient plans tout à l'heure. C'est pourquoi nous avons demandé au Conseil général, qui vient de tenir cette semaine une session extraordinaire, d'émetre le vœu que la prochaine loi de finances détermine les conditions dans lesquelles les frais sup-biémentaires de reconstitution non attribués seront, conformément à l'article partement s'un fonds commun, et que ces fonds soient mis à la disposition des départements sinistrés pour financer de grands traveux.

Je ne doute pas que tous les département fassent valoir sur ce point nos droits.

LE MARCHÉ DU BLÉ

Le groupe de la Fédération républi-

Le groupe de la Fédération républi-caine, ému de la chute brutale des cours du blé, rappelle au Gouvernement les précautions envisagées par lui pour em-pêcher l'effondrement des prix. Il signale à son attention la nécessité d'effectuer d'urgence, et au maximum, les achats de blés libres prévus par la loi du 24 décembre 1934. Il insiste auprès de lui our que ces achats soient effectués de açon rationnelle et équitable et pour soit adjoint obligatoirement aux officiellement chargées de

#### M. Pierre Laval a conféré à Genève avec MM. Eden et Aloïsi

Cenève, 18 janvier. — M Pierre Laval a reçu en audience MM. Maximos, mi-nistre des Affaires étrangères de Grèce; Feldman, détègué permanent de la Let-tonie auprès de la Société des Nations; de los, délégué du Portugal.

vasconcelos, délégué du Portugal.

A la fin de la matinée, le ministre
français des Affaires étrangères a conféré avec M. Eden, lord du Sceau privé
britannique, et le baron Alofsi, représentant de l'Italie, en compagnie de M. René
Massigli, directeur des services français
de la Société des Nations.

M. Laval a déleuner ensuite avec le

M. Laval a déjeuner ensuite avec le ministre des Affaires étrapgères d'Au-triche, M. Berger Waldenegg. Il a reçu à 15 h., M. de Madariaga, représentant de l'Engage au Caralla.

à 15 h., M. de Magariaga, representative de l'Espagne au Conseil.

Les conversations de M. Pierre Laval ont porté sur les sujets les plus divers. Néanmoins, deux sujets ent dominé les conversations de ce jour: la mise en pratique- et l'extension éventuelle des accords de Rome et l'avenir du projet de marte carantal.

autour de sa table, à la fin tants de l'U.R.S.S. et ceux d l'Entente balkanique qui, précisément au cours des deux dernières journées nt tenu d'importantes réunio avalent tenu d'importantes réunions pour s'occuper du problème des pactes.

81 l'on ajoute que, de son côté, M. Litvinoff avait conféré, au cours de la journée, avec M. Eden, représentant du Royaume-Uni, et le ministre des Affaires étrangères de l'Iran, on sura une idée approximative du but et de l'intérêtt des conversations engagées.

idée approximative du but et de l'inté-rêt des conversations engagées.

Le moins que l'on puisse dire à leur sujet, c'est qu'elles auront permis à M. Pierre Laval d'opèrer à Genève les son-dages les plus précieux, en vue des con-versations qui s'engageront dans quel-ques jours, à Londres, entre les diri-geants de la politique britannique et L'M. Pierre-Etienne Flandin et Laval, Le Conseil de la Société des Nations souche à sa fin. Il est probable qu'il en finire sanuedi, avec son ordre du

en finira samedi, avec son ordre du jour. Quoi qu'il arrive, M. Pferre Laval a pris la résolution de rentrer à Paris, soit dans l'après-midi, soit dans la nuit de samedi à dir

# Le projet de loi sur les sociétés AUX BOURSES NATIONALES

# Un livre d'actualité

"Un crime passionnel devant la justice anglaise"

Dans son récent discours, au banquet Alliance démocratique, M. P.-B. Flan-fortement insisté sur la nécessité d'u forme profonde de la magistrature fre

mun, mais nullement de le supprimer ou de ne pas le créer.

D'autre part, tant que le droit des allocataires demeurait ouvert, il était diriculation impossible, de faire fonctionner un fonds commun qui n'aurait pu têtre alimenté, puisque les intéreasés avaient toujours le droit de procéder à une reconstitution.

Il n'en est plus de même aujourd'hui, il est interrenu, en effet, à la date du 31 désembre 1932, une forclusion générale, prorogée de deux ans pour les simistrés qui l'auraitent pas encore été jugés à cette date.

Aujourd'hui, la situation est nette.
Ceux qui n'ont pas reconstitué ne peuvent plus le faire, et ainst, las frais suppléssentaires qui leur ont étà allouée sont et restent définitivement acquis, non pas à l'Etat, mais bien au jonde comments.

Ces sommes ne sont pas néellessables.

Rechercher à cet égard des exemples e des encouragements à l'étranger, les sountet na l'appréciation du public français l'action de l'une tour experie les comments.

Ces sommes ne sont pas néellessables.

Rechercher à cet égard des exemples e des encouragements à l'étranger, les sountetts à l'appréciation du public français l'action du public formation du public français l'action de d'une longue expérience, était une saure un assure de la formation de d'une longue expérience, était une servers éduciante et d'une longue expérience, était une servers de durs les de de d'une longue expérience, était une servers de d'une longue expérience, était une server de des d'une longue expérience, était une server de d'une longue expérience, était une server de de de viuments de l'éseronde.

C'es celle que viennent de l'ésalisant experience, était une l'estait les de l'une longue expérience, était une longue expérience, était une server de d'une longue expérience, était une server d'une longue expérience, était une server de d'une longue expérience, était une server de d'une longue expérience, était une server de d'une longue expérience, était une longue expérience, était une server d'une longue expérience, était une longue expéri

règles de la procedure et de les comparer à la procédure steet de les comparer à la procédure steet de les caise.

Mais le récit est passionnant comme un roman et instructif comme un cours.

Vaquire était un ingésieur français qui, in 1924, fut accusé à Londres d'avoir empoisonné avoc de la strychnine un mari dont il semble qu'il côt intérêt à se débarrasser. Maigré les dénégations de l'incuipé et à la suite d'une instruction très complète, il rut condamné à mort et pendu.

La qualité d'étranger de l'accusé, les obscurités et le mysère qui enut l'opinion pendant de longs mois en France et le nagistèrer reuter de le cours. Fundant de longs mois en France et le la course, l'un procédant de longs mois en France et le la course l'un procédant de longs mois en France et le la course la reute la reute la reute la reute la reute la reute la reute.

tellement qu'il est intre de pariet ou ut ne rien dire. Nous voyons les témoins arrêtés par le magistrat dès qu'ils dépassent le récit d'un coul dires. Ils ne peuvent en effet rap-porter que ce qu'ils ont vu ou entendu eux-mêmes, mais ne peuvent rapporter les

propos de tiers.

Nous connaissons sinsi, dans un exemple vivant, les régles de l'«examination» de la «re-examination», de la «re-examination».

ple vivant, les régles de l'e examinations, de la ercosse sexaminations, de la ercosse sexaminations, de la erconstitutations, de la erconstitutationes, nous le juge unique, Mr Justice Avory, résumer les débats,—résumé qui a été supprimé en France comme trop favorable à l'accusation,—de la manière la plus impartiale, ainsi que lui permet as situation de totale independance. Cette indépendance du judiciaire angiais, qui donne aux citoyens de telles garanties, éclate, du reste, dans de nombreux passayés du livre et ébastitue pour la France us, example précipux.
L'ouvrage nous apprend en oûtre,—et c'est une découverte pour les esprits français,—que le casier judiciaire du comparant, s'il existe, doit rester secret. L'accusé est jugé apécialement pour le crime ou le délit qu'il a connais.
Et tout un commentaire des auteurs est consacrés au respect dû en Angletarre à la justice et aux magistrats. Tant qu'une affails es sur pietices, il est de régles consacrés au respect dû en Angletarre à la presse et même la liberté de l

# La réforme judiciaire

Paris, 18 janvier. — Le garde de Sceaux, réalisant la première tranche de la réforme judiciaire dont il a exposé récemment, les grandes lignes, a pré-senté à la signature du Président de la République, trois décrets qui paraitro amedi, au « Journal Officiel ».

Le premier est relatif à la cor cation des dossiers des magistrats; il interdit toute intervention en leur fa-

agistrats de distinctions honorifique ans l'ordre de la Légion d'honneur.

# L'EXAMEN D'APTITUDE

Le projet de loi sur les sociétes

Paris, 18 janvier. — Ainsi qu'il est indée ministres, le Consoli a, sur la proposition du Garde des seaux, approuvé deux projets de loi relatifs à la protection de l'épargne publique.

Le premier de ces projets tend à modifier et à compléter la lot du 24 juilles 1987 sur les sociétée, en ce qui concerne d'une part, le choix et les attributions des comminges d'attres part, les bilans des sociétées per sotions.

Le seau de la même le, la responsabilité civile et pennier de pennier d'une faise de la même le, la responsabilité civile et pennier de sociétée.

Le seau ment pen la responsabilité civile et pennier de pennier d'une faise de la même le, la responsabilité civile et pânais des commingement primaire (service des candities de la même le, la responsabilité civile et pênnie des commissions de les proposition de les pour les autres départements.

Cos projets s'inspirent dans une large departement de la Schie, à l'Inspirent de la complexe d'une fais de commission de les proposition de les pour les autres départements.

Paris, 18 janvier. — L' « Officiel » public de suiton de l'examen d'apptitude aux bourses nationales de sociétées per sotions.

Le premier de ces projets tend à modification de les pourses de la même le, la responsabilité civile et pennier gervice des camples des complexes d'une manuelle primaire supériment de Brosse, l' une modification de les proposition de les pourses et de pour les autres départements.

Paris, 18 janvier. — Dans les milieux officiels, on déclare que tous les bruits de une maire de Brosse, d'une de présent de la Chambre des de protecte des commisses et de des commisses et de des commisses et de departement de la Chambre des de protecte de la Chambre des de des protectes de la commission de l'exament de la chambre des de l'exament de l'exament de la chambre des de l'exament de la chambre des de l'exament de la chambre des de l'exament de la chambre des

LETTRE DE BRUXELLES

## L'UNION CATHOLIQUE CONDAMNE LE PLAN DE MAN

BRUXELLES, 18 JANVIER 1935. L'Union Catholique belge vient de con-firmer la condamnation que de nombreux groupements catholiques avaient déjà for-mulée contre le plan de Man, officielle-mulée contre le plan de Man, officielle-

mulée contre le plan de Man, officielle-ment adopté en principe par le parti socia-liste comme programme d'action.
Le rapport qui a abouti à cette condam-nation définitive a été présenté per un homme dont la compétence sociale, la lar-geur de vues et le caractère démocratique sont indéniables; le R.P. Arendt. S'il est une personalité en Belvioux au réalise une personnalité en Belgique qui réalise l'idéal de la démocratie, c'est-à-dire « alles au peuple pour le servir et non pour s'en servir », c'est bien cet ancien ingénieur qui, après avoir été, à Gand, l'un des créateurs

Donc, aucune suspicion d'idée partisan dans l'exposé loyal et scientifique qui l'a amené à la condamnation du plan de Man. emené à la condamnation du plan de Man. Aucune critique de ce plan qui soit plus fouillée, plus logique que celle du P. Arendt. Elle est le fruit d'un examen à la loupe, servi par une intelligence lucide, una expérience consommée des hommes et des choses, une indépendance d'espril, et un propose de la consecutation de surtout par un cœur généreux qu'un abord plutôt sévère ne parvient pas à cacher à

eux qui peuvent entrer dans son intimité. Nous avons, à plus d'une reprise, signalé Nous avons, à plus d'une reprise, signalé dans ces lettres, au fur et à mesure qu'il les exposait, dans la presse, ou dans des conférences, les éléments du travail auquel se livrait le Père Arendt et qui annonçaient déjà sa conclusion: « Il est impossible pour les dirigeants catholiques de se rallier au plan de Man.» Mais, repousser purement et simplement un mauvais plan de reconstruction sociale et de redesement économique ne Bout con-

un marvais plan de reconstruction secule et de redressement économique no peut convenir à l'heure présente. Devant des ruines immenses, la politique des bras croisés est nocive. Le Père Arendt est de cet avis. Après avoir éclairé le parti catholique sur l'impuissance du plan socialiste, le Père Arendt a condamné avec non moins de force, toute attitude expectante et purement négative. Le parti catholique, a-til dit en substance, doit tenir compte des changements survenus dans le monde, développer l'emploi des produits belges, accentuer une politique commerciale extérieure simple et vigoureuse, employer rationnellement les chômeurs, régler l'activité bencaire, protéger lépargne, distribuer largement le crédit, éviter que quelques grands établissements financiers acquièrent une puissance exceset de redressement économique no peut con

iviter que quelques grands établissements financiers acquièrent une puissance excessive dans l'Etat, guider et aider l'évolution des classes moyennes, aider le Gouvernement à adapter l'économie du pays aux ajuations nouvelles.

Ces conclusions synthétiques da Père Arendt vont être soumises à une commission qui fera connaître au pays les solutions que le parti catholique compte donnes à ces auestions vitales pour le pays. à ces questions vitales pour le pays.

#### Un projet de scrutin de liste départemental pour l'élection des députés

pour l'élection des députés

Paris, 18 janvier. — MM Albert Thibault et Emile Faure viennent de déposer sur le bureau de la Chambre, une
proposition de loi tendant à l'institution
d'un système électoral nouveau qui impliquerait une diminution du nombre des
députés et sénateurs.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs
de la proposition constatent que le paya
tout entier désire une réduction sensible
du nombre des partementaires. Il leur
apparait que le scrutin de liste déparmental, avoc liberté de panachage, est
de tous les modes possibles de scrutin,
celui qui est le plus succeptible de faire
ressortir la volonté des électeurs.

C'est pourquel la proposition de MM.
Albert Thibault et Emile Faure stipule
que l'élection des députés se fera au scrutin de liste départementai à un tour.
Toute liste devra contenir le nombre
exact des membres à élire. Le panachage
sera permis.

Les candidats avant obtenu le plus

exact use sur la constant de la cons

### Les projets pour la pretection de l'épargne publique

Paris, 18 janvier. — Au cours du Con-seil des ministres de vendredi, M. Geor-ges Pernot, garde des Soseau, a soumis à la signature du Président de la Répuà la signature du Fresdont de la repu-blique, deux projets de loi tendant à mo-difier la loi du 24 juillet 1887 aur les so-ciétés et à assurer sinei plus efficacement la protection de l'épargne publique. Le garde des ficeaux a expesé au Con-seil, qui les a approuvées, les meutres qu'il a prises pour réglementer l'instruc-

tion des recours en grace.

# Un anoien maire de la Sarthe touchait l'allocation pour son au-dessus du corps d'une fer

# du règlement de la Chambre

Journal de Roubeis

Le Président de la Chambre a réuni vendredi matin, les présidents de gro jos et des grandes commissions pour exami-ner avec le président, M. Emile Bord, et le rapporteur de la Commission du rè-glement, M. André-J.-L. Breton, les di-verses propositions dont l'assemblée est actuellement saise, en vue de modifier son règlement,

on règlement. Cette conférence a retenu, en même temps que les propositions et rapportées au nom de la Commission du réglement, diverses suggestions contenues dans le contre-projet socialiste et les amende-ments déposés.

té composé du président et des vice-pré-sidents de la Chambre, ainsi que des sidente de la Chambre, ainsi que des présidents de groupes et des commissions intéressés dans un débat, serait chargé désormais, d'organiser les discussions générales des projets et propositions de loi inscrites à l'ordre du jour.

La durée de la discussion, l'ordre et le nombre des orateurs seraient fixés à l'avance par entente mutuelle des membres de ce comité.

ravance par entente mutuelle des mem-res de ce comité.

Désormais, l'ordre d'inscription ne con-férerait plus aucun droit de priorité aux orateurs, dont le chiffre serait autant que possible proportionné à l'importance du débat. Les isolés qui sont une cinquantaine

pourraient, en s'adressant au président, par lettre, faire valoir leurs droits à la

parole.

A la demande de M. Mistier, radical-socialiste, la conférence a décidé de ré-tablir la limitation de la durée et du nombre des interventions sur les articles

et les amendements.

Elle a maintenu la règle du scrutin
public dans les commissions, en y ajoutant la publication de ces scrutins au
Journal O'Affeel. En plus du bulletin des
commissions, et elle a adopté le principe
du vote per procuration dans les commissions, comme il existe en séance pubilque, à condition, teutefois, que la moitié au moins des membres fussent préaents.

tié au moins des membres fussent présents.

Enfin, la conférence a accepté une importante modification aux dispositions en
vigueur, en admettant que le Gouvernement aurait, désormais, le droit de rement aurait, désormais, le droit de reprendre par priorité, soit le texte primtivement déposé par lui, soit un nouveau texte, chaque fois qu'un rapport
présenté à l'assemblée au nom d'une
commission modifierait trop à son gré
son projet initial.

Ainsi, d'est sur le texte gouvernemental que la Chambre aurait à se prononcer en premier lieu, au lieu d'avoir comme actuellement à statuer sur des
contre-projets d'initiatire parlementaire,

me actuellement à statuer sur des contre-projets d'initiative parlementaire, puis sur le rapport de la commission. La Commission du réglement s'est réu-nie l'après-midi pour mettre au point les nouvelles dispositions arrêtées par la conférence, de manière à mettre 'a Chambre en mesure de statuer la so-maine prochaine, sur un rapport sup-plémentaire de M. André-J.-L. Breton.

### LE RAPPORT MÉDICAL SUR MICHEL HENRIOT

Lorient, 18 fanvier. - Michel Henrio la Villa du Loch, avait été transféré à Paris, dans le courant du mois d'octo-

à Paris, dans le courant du mois d'octo-bre, en vue d'être soumis à un examen médical par les trois experte parisiens désignés par le juge d'instruction de Lorient, M. Caudun. Les experts, le professeur Claude, membre de l'Académie de médecine; le docteur Truelle, médecin-chef de l'Asile Sainte-Anne, et le docteur Sellier, mé-decin-chef des asiles d'aliénés, ont fait parvenir leur rapport au Parquet de Lorient.

Lorient.

Les médecins psychiàtres affirment, en conclusion de leur rapport, qui comprend soixante-deux pages dactylographiées, que Michel Henriot présente ensemble de tares qui doivent être prises sérieusement en considération dans ses sérieusement en considération dans l'appréciation de sa responsabilité pé-nale. Les experts ont, en outre, relevé ches le criminel du Loch, qu'ils considèrent comme un type de dégénéré, des troubles endocriniens et un déséquili-

ore psychique. Michel Henriot va être înce

## Dans sa chambre, à Grenelle. un mineur

### se fait sauter à la dynamite

Grenelle, 18 janvier. — Vendredi, vers huit heures, une détonation formidable jetait l'effroi dans le quartier de la place Grenelle, située en plein centre de la ville. Aussidot, un énorme panache de fu-mée s'élevait du cinquième étage de l'immeuble portant le n° 3 de la rue Montorge.

Montorge.

La plupart des mansardes du cinquième étage étaient détruites. Après
quelques recharches on découvrit dans
Plune d'élas des débris de corps humain.
C'était Joseph-Bdouard Colonel, és ans.

une pharmacie volsine.

## Un rapide passe sans la réveiller

Londres, 18 janvier. — Le mécanicien d'un train rapide ayant d'urgence arrêté son convoi près de Ruil, craignant d'uvoir écrasé une femme, les employés du train découvripunt à une distance d'une centaine de mètres, une femme, le me Elisabeth Impott, pratrondement endormie entre les rails et interés. Réveillé avec peuse, elle « déclaré ignover comment il evait yu lui arrive de s'undormir à cet androit mai choisi.

Paris, 18 janvier. — Au cours de sa dernière réunion, la Commission sportive de l'Aéro-Club de France a homologué gué le record de la plus grands vitesse sur viene en svien du Français Délmotte, a rece 505 kms 544 à l'heure.

tu m se ratty L'homme pâlit légérement, s'inclina, sortit. Deux jours après il était tué aux côtés du colonel Giraud qui l'avait recon-quis par cette seule phrase.

Petrification

Les animats ont des amis passionnés.

Dans la ville andalouse de Jeres de la Frontera, près de Cadix, d'où viennent les réputés vins de Xérès, quelques membres de l'aristocratie andalouse ayant coffert un banquet à un sportenan de Barcelone, à l'occasion de la vente de six poneys pur-sang, ceux-el furent conviés au festin: il leur fut servi, dans la saile même du restaurant, de l'avoine et diverses friandises, dans des mangeoires artistiques.

## Dans une interview, le chancelier Hitler déclare que pour sa part, l'Allemagne ne troublera jamais la paix

Londres, 18 janvier. — M. G. Ward Pribs, du Doily Moil a interview le Filh-rer-chanceller Hitler à la Maison Brune de Munich, et l'a interrogé sur la altua-tion européenne telle qu'elle reasort au lendemain du plébacté sarrois.

Faisant allusion au discours qu'a prononcé le Führer au matin du 15 janvier, le journal anglais lui a fait part des craintes de certains pays de voir cette nouvelle politique de paix servir de façade à la préparation de la Reichswehr à la guerre.

— Estimez-vous qu'il soit possible de précher la paix pendant dix ans et de lancer tout d'un coup un peuple dans la guerre? déclara M. Ritiler. Je connais trop bien les horreurs de la guerre. Auallusion au discours

guarre? déclara M. Hitler. Je connais trop bien les horreurs de la guerre. Aucum profit ne peut justifier les sacrifices et les souffrances que la guerre traine avec elle, et les résultats de quelque conflit européen que ce sot seraient une catastrophe encore plus terrible dans l'avenir que dans le passé. Mon but est le bien-être de mon peuple. Je peux affirmer deux choses. Pour ma part, l'Allemagne ne troublers jamais la paix. Si quelqu'un nous attaquait, il tomberait sur un nid de freions, car nous aimens au moins autant la liberté que la paix. e Je suis d'autre part convaincu qu'en adoptant une méthode de compréhension et de respect réciproque on obtient de

cords compliqués. Nous avons d'ailleurs fait des offres répétées aux Etats voisins afin de conclure avec eux des pactes de non agression mutuelle. M. Ward Price a demandé au chance-lier quelles étaient les conditions d'un resour éventuel de l'Allemagne à Genève.

retour éventual de l'Allemagne à Genève.
C'est avec un peu d'àpreté dans la voix
que M. Hitler répondit : « Ni moi, ni
personne en Allemagne, "avons l'intention de poser des conditions pour retourner à la Société des Nations, la seule
question pour nous est une égalité des
droits absolue. Os n'est pas une conditions s'est à bans ann même Autre lors. drotts absolue. On n'est pas une condi-tion, c'est le bon sens même. Aussi long-temps que le national-socialisme exis-tera en Allemagne, cette attitude ne changers pas. Je veux ajouter que la dis-crimination que l'on fait entre l'égalité morale et matérielle est considérée par le peuple allemand comme une insulte. > L'envoyé spécial du Baily Meil deman-dant au Führer quelle serait son atti-tue à l'égard du Facte criental et du prétocole de Rome garantiasant l'indé-C'était Joseph-Edouard Colonel, és anu, qui venait de se suicide à la dynamite. L'envoyé spécial du Daily Mait denne. Ancien mineur, le désespéré, qui était depuis plusieurs meis en chômage, s'était placé une cartouche de dynamite and la boushe et une autre seus la des.

Cutelques locataires, édrieusement comme une faville serait son attitue à l'égard du Pacte criental et du le l'égard du Pacte criental et du l'égard du Pacte qu'elle serait son attitue du l'é

Génes, 19 janvier. — La police aurait arrêté le Génols Adriano Olivari, coasidéré somme l'auteur du crime de Marveille. Cette arrestation aurait été opérés apon-tanément par les autorités italiannes, qui n'avaient été assisse d'autune demande de le part des autorités françaises.

# La situation dans le textile

La situation dans le textille
del.

La Gorgue-Estelree

Une réunion des curviers du taritle de
La Gorgue-Estaires et tenue hier. Les
propositions patronales n'unt pas été
an
La cosptées et les curriers ent voté la continuation de la grève.

M Papinot, sous-préfet de Dunkerque,
entre se matin à Beaires. A S. h. 30,
le recevra une délégation des curriers et
tots, la 10 heures, di «'entretiendre avec les
délégatés patronaux."

# Vers la réforme E ChOS DERNIÈRE HEURE

# M. Paul Reynand et la déflation

ris, 18 janvier, — M. Paul Beynau ésidé co seir le banquet annuel d

### Le poste national de Berlin joue la Marseillaise

C'est la première fois que la radioph

illemande exécute l'hymne national ; ais, Il servat d'introduction à une co ence historique de M. Hans Friedrich Napoléon e le XIX siècle ». Le conférender a retracé la carrièr éapoléon e homme et surhomme ». rriseanté Napoléon, héritier de la R

ierne. Cet éloge clôturait le programme radio shonique du jour. Il faut y voir certai nement une des émissions les plus origi alles de la radiophonie allemande depui

L'anniversaire du 12 février 1934 La C.G.T. reposse reposition d'action com de la C.G.T.U.

de la C.G.T.U.

Paris, 18 janvier. — La Commission administrative de la C. G. T., après avoir pris connaissance d'une lettre de la C. G. T. U., proposant à la C. G. T. Une action commune pour commémorer le mouvement de protestation du 12 février 1934, a décliné l'offre d'unité d'action qui lui était faite.

### Le meurtrier du colonel Caillon du 4º spahis tunisiens

va être prochainement jugé Sousse, 18 janvier. — Aux Assisses du Tribunal criminel de Sousse sera évoqué à la session de fin janvier, le mautre du colonel Callion. qui commandait la di

#### Mort du général Marjoulet ancien commandant de la 1" brigade d'infanterie à Lille

Nice, 18 janvier. — Vendredi après-midi est mort à Nice le général Marjoulet, grand-croix de la Légion d'honneur. Originaire d'Anduse (Gard), où il était né en 1859, le général Marjoulet avait fait une brillante earrière. Général de brigade à Lille à le mobiliestion, il commands au tront la 38 division d'infanterie, puis le 18 corps d'armée, à la tôte duque il fut lessé devant Verdun. Quand il fut guéri de see bisesures, il prit le commandement du 14 corps et fut nomm gouverneur de Lyon. C'est en este dernière qualité qu'il prit sa retraite.

## Le colonel Lindbergh va jeter les transpacifique

Washington, 18 janvier. — Après la fin du procés d'Hauptmann, le colonel Lind-bergh entreprendra la traversée du Pari-fique afin de jeter les bases d'une nou-velle ligne californienne, disent les amis de l'aviateur. Lindbergh utiliserais l'avion « Clipper Flonner » qui se trouve actual-

Le contingent moyen de l'armée belge pour 1935 de l'armee beige pour 1935
Bruselles, 18 janvier. — Le « Moniteur » publie un arrêté royal fixant le
contingent pour 1985. À l'arrêtale preuriet
i est dit que le contingent moyen de
l'armée pour 1985 est fixé à 83.500 hommes au maximum. Par déregation, l'article 2 stipule que le nombre des miliciens
pour 1985 désignée pour le service à appeler sous les armes est limité à 40.000.

Le différend entre l'Ethiopie et l'Italie serait réglé à l'amiable

pour le drame de Marseille
Gènes, 18 janvier. — Le différend qui
avait surgi entre 18 histopa et 19 qui s'uti surgi entre 18 parvier. — Le poite et risse de conversations qui entre 18 qu'un efforte et 19 qu'un effort et 19 qu'un effo

## La commémoration de la journée tras da 6 février

## Un incident au procès Hauptmann le ravisseur du petit Lindbergh

Un vif incident a été provoqué à l'audience de vendredi par Mme Haupt-mann, qui s'est écriée: « Vous mentes, madame! vous mentes! » au moment où Mmg Auchenbach, qui habitait près de Mms Auchenbach, qui assaula la maison de Hauptmann, a certifié : la femme de l'inculpé vint la voir de

Voyage.

Le président a fait prometire à Mme Hauptmann de ne pas recommencer. Il a exigé d'Hauptmann, qui avait traité hier un témoin de menteur, la même promesse et M. Reilly s'est hâté de dire promesse et M. Reilly s'est hâté de dire que Hauptmann désirait faire des es

que Hauptmann désirait faire des excu-ses pour sa conduite d'hier. A mesure que le procès avance, l'in-culpé montre une nervosité croissante. Il semble également qu'une dissension rèpne parmi ses défenseurs. Mr Reilly est vivement critiqué par ses trois collaborateurs qui sont plus prudents.

prudents.

Ils lui reprochent notamment d'avoir admis sans difficulté que le petit cedavre trouvé près de la maison de Lindbergh, était bien celui c° l'enfant de l'aviateur.

l'aviateur.

a déposition, Mme Au-

chenbach a dit qu'à son retour de voyage, Hauptmann boitait. On sait que l'accusation affirme qu'il s'était blessé l'enlèvement et avait tué l'enfant sa chute.

## Dernières Nouvelles Sportives

Locatelli bat Covaci aux

Le Français Lauriet bat l'Italien Tine Relande, aux Paris, 18 janvier. — Résult ches disputés ce soir à l'Expés-En quatre reprises de 2 mis bat Techudina aux points; — bat Lechatre sur

# Rensejonements commerciaux

COTONS

New-Orlean			Now-York	
Torme	Prin.	Jes	Prin	1-
Disponible .	12.73	12.61	12.75	13.00
Janvier	12.38	12.26	12.46	12.34
Pévrier			12.50	12.37
Mars	12.52	12.40	12.55	12.43
Avril			12.57	12.44
Mal	12.50	12.50	12:00	13.46
Juin			12.00	12.48
Juillet	12.62	12.51	12.61	12.48
Août			13.40	12.45
Septembre .			12.50	12.42
Octobre	12.50	12.39	12.52	12.38
Novembre			12.55	12.41
Décembre		12.44	12.50	12.45
Recettee.		porta d	le l'Ath	upitma

## s. — Pour la Grande-Bretagne, et Continent, 8.000; Japon et CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 74.15; sur Brussiles, 9.45; Bac. hors banque, 0 2/8, 9 7/16; Frés court terme, 0 1/4, 0 1/2. New-York : Sur Paris, 8.38 1/2; sur Lou-ce, 4.88; Cab. transf. 4.8812; sur Brussiles,

Revue du marché de New-York

